



Jacques Hoyaux : un visionnaire du fédéralisme belge ?

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

2 mars 2013

La mémoire, où puise l'histoire qui l'alimente à son tour, ne cherche à sauver le passé que pour servir au présent et à l'avenir, affirmait Jacques Le Goff. Faisons en sorte, poursuivait l'historien français, que la mémoire collective serve à la libération et non à l'asservissement des hommes [1]. Le souvenir trop fugace laissé par l'importante personnalité wallonne que fut Jacques Hoyaux, décédé ce 11 février 2013 à Boitsfort, a encore montré que la vision des disparus se laisse aisément modeler...



Jacques Hoyaux (1974)

Vision collective et engagements personnels

Si Jacques Hoyaux, Wallon né à Uccle, fut porteur d'une vision de l'avenir, ce fut avant tout une vision collective à plusieurs horizons et de nombreux contenus. D'abord, parce que, par définition, une vision est une image de l'avenir que l'on tente de partager. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, chez les lycéens puis les étudiants wallons de Bruxelles, au Congrès national wallon puis à Wallonie libre et au Mouvement populaire wallon, ce *militant socialiste wallon*, comme il aimait qu'on le qualifie, s'inscrit assurément dans ces visions collectives qui revendiquèrent, non sans ambiguïté, à la fois une appartenance française de la Wallonie et l'instauration du fédéralisme en Belgique. Ensuite, parce que les discours et les commentaires partagés au moment de son décès ont permis de rappeler que Jacques Hoyaux, carolorégien d'adoption, fut le premier, au début des années 1970 à défendre, de manière argumentée, l'idée d'implanter l'administration wallonne à Namur. On se souviendra aussi que, en tant que renardiste, c'est-à-dire disciple du syndicaliste wallon André Renard, après avoir été longtemps marginal au sein du Parti socialiste belge (PSB) – sans toutefois être rebelle -, il fut le ministre wallon qui prépara les accords d'Egmont ainsi que du

Stuyvenberg (1977-1978) et les transforma en textes de lois, avec son homologue flamand Ferdinand de Bondt. Il fut en première ligne lors de la dérobade de Léo Tindemans du 11 octobre 1978, avant de poursuivre sa carrière comme éphémère ministre de l'Éducation nationale et enfin contrôleur financier à l'Agence de Coopération culturelle et technique de la Francophonie. Enfin, parce que son rôle à l'Institut Destrée fut considérable, pendant sa présidence (1975-1985) et après celle-ci, notamment lors de la création du Centre René Lévesque, centre d'études des communautés de langue française, dont il présida le Comité scientifique en mettant aussi à la disposition de cette initiative, de 1988 à 1999, son carnet d'adresses [2].

La propre conception de Jacques Hoyaux se marquait par un caractère bien trempé et la place qu'il accordait aux affiliations dont il fut fait état lors de ses funérailles ainsi que dans la presse : son engagement socialiste, ainsi que son engagement laïc et maçonnique. Je n'y reviendrai pas. Le premier relève d'un parti qui, à ma connaissance, n'a jusqu'ici rendu aucun hommage public à cet homme qui lui était resté fidèle toute sa vie et pendant très longtemps, est revenu de Bourgogne, chaque année, commémorer le 1er mai à Charleroi ; le second engagement m'a toujours semblé relever de la sphère privée.

Le Manifeste de 1983 comme révélateur

Comme pour de nombreux Wallons, le *Manifeste pour la Culture wallonne* de 1983 fut un révélateur du positionnement institutionnel de Jacques Hoyaux. Affirmant la Wallonie haut et fort, ce texte pourfendait la Communauté française dans laquelle les auteurs du texte disaient ne pas se reconnaître et qui, à leurs yeux, aggravait la dépendance culturelle des Wallonnes et des Wallons par rapport à Bruxelles mais aussi à Paris, et ne pouvait que *réduire le pays wallon à une province culturelle francophone*.

Jacques Hoyaux n'en fut pas signataire. Or, tant Maurice Bologne et Aimée Lemaire que Guy Galand – qui lui étaient très proches sur le plan des affiliations wallonne et de gauche – avaient été parmi les premiers à apporter leur soutien au Manifeste. Lorsque Jacques Hoyaux, alors président de l'Institut Destrée, fut interpellé par des administrateurs puis par l'ensemble de la Section de Liège de l'Institut Destrée, afin que l'Institut Destrée fasse siens les objectifs du Manifeste, il réfuta les uns après les autres les arguments développés. Faut-il s'en étonner puisqu'il avait été l'un des premiers à défendre la Communauté française et plus particulièrement l'appellation Wallonie-Bruxelles [3] ? Il exigea d'ailleurs que les discours de Philippe Moureaux, alors ministre-président de l'Exécutif de la Communauté française, prononcés à la Convention de l'Action culturelle à Morlanwelz en 1983 et au Centre d'Action culturelle de la Communauté d'expression française (CACEF) en 1984, soient publiés dans l'ouvrage *Culture et Politique* [4]. Cela constituait, à ses yeux, une compensation – sinon une expiation – pour l'annexe de l'ouvrage qui reproduisait le Manifeste, les noms de ses signataires et les suites que cette réflexion induisait. Lors des conseils d'administration de l'Institut Destrée consacrés à ces débats, la discussion avait été très vive, sinon l'une des plus vives que cette institution ait connues en presque 75 ans d'existence. Soutenu par le vice-président socialiste bruxellois, Claude Remy, alors directeur général du Conseil de la Communauté française, Jacques Hoyaux avait fustigé le repli wallon que constituait à ses yeux le Manifeste, invoquant la nécessaire solidarité Wallonie-Bruxelles face à la menace flamande. Son radicalisme sur la question avait été tel qu'aucun consensus n'avait été trouvé.

Tout comme son ancien et proche collègue hennuyer au Sénat Guy Spitaels, au milieu des années 1990, Jacques Hoyaux s'était progressivement rallié à une vision plus régionale et moins communautaire, faisant lui-même référence au contenu du Manifeste de 1983. Son déménagement depuis la Bourgogne, où il était domicilié depuis le milieu des années 1980, à Bruxelles, depuis ces dernières années, allait toutefois à nouveau l'amener à défendre une

approche plus linguistique de la question "communautaire", à s'agacer du bilinguisme bruxellois, jusqu'à interpeller, courtoisement certes, Elio Di Rupo en septembre 2011 sur le fait que le Parti socialiste aurait cédé aux Flamands sur BHV et la périphérie bruxelloise. Les arguments que Jacques Hoyaux avait déployés dans les années 1970 sur l'importance de la localisation des fonctionnaires wallons en Wallonie pour favoriser une prise de décision bénéfique à cette région s'appliquaient désormais à ses propres points de vue.

L'essentiel n'était pourtant pas là en ce qui concerne Jacques Hoyaux.

Être Wallon, c'est être Français

Comme il l'écrivait en 2006 dans une sorte de testament politique, luttant pour le fédéralisme depuis les années 1950 jusqu'y compris pendant son secrétariat d'État à la Réforme des institutions, il lui était vite apparu que *la réforme institutionnelle était le moyen et l'appartenance française l'essentiel*. Dans son esprit, il ne s'agissait ni de francophilie ni d'attachement à une communauté francophone, mais de la conviction qu'être Wallon, c'était être Français. C'est pour concrétiser cette volonté que, dès la fin de sa carrière ministérielle, il prit la route de la France, incita ses trois enfants à s'y installer également et à devenir Français. Sa fierté était alors de dire que ses dix petits-enfants avaient la nationalité française.

Indiquant que le temps écoulé invitait à réfléchir, Jacques Hoyaux concluait que *le fédéralisme est une réforme insuffisante, elle ne favorise pas l'affirmation de l'appartenance française de la plupart des Wallons et des Bruxellois de langue française*. Regrettant la disparition des "ondes wallonnes", il estimait que *le transfert des compétences de la Communauté française Wallonie-Bruxelles à la Région wallonne pourrait faire évoluer ce contexte. Bruxelles, circonscription européenne aurait sa propre vie tout en restant géographiquement proche de la Wallonie*.

Jacques Hoyaux considérait néanmoins en 2006 mais aussi en 2012 – ses amis pourraient en témoigner – que *ce serait insuffisant. La Belgique fait obstacle à l'affirmation par les Wallons de leur personnalité : être Wallon c'est être Français (Wallon donc Français)*. Et il poursuivait que *l'absence de conscience wallonne et donc française leur fait considérer comme normal l'état de dépendance vis-à-vis de la Flandre. C'est un comportement indigne. Et si, écrivait-il, être Français, comme le dit le Président de la République, est une chance. Pour les Wallons (et les Bruxellois qui le souhaitent), ce devrait d'abord être un fait, des devoirs, des solidarités, une fierté* [5].

Un miroir de nos convictions et de nos contradictions

Jacques Hoyaux fut un miroir de nos convictions fédéralistes mais aussi de nos contradictions, en tant que Wallonnes et Wallons, de nos hésitations et de nos doutes. Wallon né à Bruxelles, il a cru longtemps en l'idée de Communauté française Wallonie-Bruxelles, avant de défendre le projet de transfert de toutes les compétences de cette institution vers les régions. Profondément attaché à la langue française, il ne pouvait que difficilement se résoudre à limiter Bruxelles à ses dix-neuf communes. Mais, surtout et avant tout, il avait la conviction que la Wallonie est un morceau de France et qu'elle en ferait partie tôt ou tard.

Telle était la vision de Jacques Hoyaux.

Celle-ci n'engage évidemment pas l'Institut Destrée dont il était président d'honneur. Cet organisme est avant tout un générateur d'idées et un lieu de débats. Comme Jacques Hoyaux aimait l'écrire, lorsqu'il était circonspect, sa réflexion alimente la nôtre.

A titre personnel, je n'ai jamais émis de doute sur le fait que Bruxelles était bruxelloise, donc à la fois flamande et francophone. Ma conviction est faite depuis quelques décennies que les frontières de Bruxelles resteront, quoi qu'il arrive, limitées aux dix-neuf communes. Par contre, mon sang ne se glace pas en portant mon regard sur les coteaux de Champagne ni en remontant la vallée de la Meuse jusqu'à sa source. Au contraire, mon pied se fait plus léger. Je reste néanmoins convaincu de la nécessité pour la Wallonie de se refaire une beauté démocratique et une santé économique avant de négocier avec la France, s'il nous arrivait de considérer notre position dans la Belgique fédérale – ou confédérale – par trop insupportable. Ce serait alors l'affaire du Parlement wallon, seul porteur de la souveraineté wallonne.

Philippe Destatte

<https://twitter.com/PhD2050>

[1] Jacques LE GOFF, *Histoire et mémoire*, p. 177, Paris, Gallimard, 1988.

[2] Voir la notice de Paul DELFORGE, extraite de *L'Encyclopédie du Mouvement wallon*, t.4, *Parlementaires et ministres de la Wallonie (1974-2009)*, Namur, Institut Destrée, 2010.

http://www.wallonie-en-ligne.net/Encyclopedie/Biographies/Hoyaux_Jacques.htm

[3] Jacques HOYAUX, *L'autonomie culturelle*, Nalinnes-lez-Charleroi, Institut Destrée, 1965. – Jacques Hoyaux avait fait renommer les *Feuillets de la Wallonie* de l'Institut Destrée, *Feuillets de la Communauté française Wallonie-Bruxelles* en février 1976.

[4] Guy GALAND éd., *Culture et Politique*, Charleroi, Institut Destrée, 1984.

[5] ARCHIVES DE L'INSTITUT DESTREE, Fonds Jacques Hoyaux, *Option personnelle et familiale*, Déc. 2005-Juillet 2006, 4 pages (5 novembre 2006).